

Sébastien Clerc
Directeur général
Volitalia
84 boulevard de Sébastopol, 75003
Paris

Copie faite à
Bertrand de Talhouët
Directeur général
Creadev
15 rue Louis Le Grand, 75002 Paris

À Paris, le 25 mai 2020

Objet : Interpellation sur votre relation commerciale avec l'entreprise MyTel au Myanmar

Monsieur le Directeur général,

Nous souhaitons vous alerter sur les risques pour les droits humains induits par votre relation commerciale avec l'opérateur télécoms MyTel au Myanmar et vous demander de prendre des mesures conformément aux responsabilités qui vous incombent.

Les faits

Le 16 septembre 2019, la mission d'information des Nations unies relative au Myanmar (ex-Birmanie) dévoilait son rapport sur les intérêts de l'armée birmane dans l'économie du pays¹. Cette publication s'inscrit dans la lignée d'un rapport de 2018 qui établissait des violations sérieuses des droits humains dans les États de Kachin, Shan et Rakhine ainsi que de graves atteintes au droit international humanitaire commises entre 2011 et 2018 (emprisonnement, disparitions forcées, torture, viols, esclavage sexuel et autres supplices sexuels, persécution, et esclavage, extermination, déportation). Selon les experts de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ces exactions, parmi

¹ A/HRC/42/CRP.3, The economic interests of the Myanmar military, 12 septembre 2019.
<https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/MyanmarFFM/Pages/EconomicInterestsMyanmarMilitary.aspx>

les plus graves du droit international, ont été commises par l'armée du Myanmar à l'encontre de la minorité Rohingya². L'armée birmane continue pourtant d'agir en toute impunité.

Le 29 avril 2020, Mme Yanghee Lee, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, appelait à l'ouverture d'une enquête sur de possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans le cadre des combats en cours dans les États de Rakhine et Chin, opposant l'armée birmane et l'Armée de l'Arakan³.

Le rapport de 2018 recommandait « *qu'aucune entreprise active au Myanmar, faisant du commerce avec des entreprises ou investissant dans des entreprises du Myanmar (n'entre) en relation économique ou commerciale avec les forces de sécurité militaire, en particulier la Tatmadaw, ou avec toute entreprise détenue ou contrôlée par elles ou des individus appartenant aux forces armées* »⁴.

Le rapport de septembre 2019 confirme les intérêts des militaires birmans dans l'économie du pays, en particulier dans les régions où les violations des droits humains sont les plus graves et les plus répandues. Selon ce rapport, « *toute activité d'une entreprise étrangère impliquant l'armée du Myanmar et ses deux conglomérats (MEHL et MEC), pose un fort risque de contribuer à, ou d'être lié à, des violations du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. A minima, ces entreprises étrangères alimentent la capacité financière de l'armée* »⁵. Il dresse une liste non exhaustive de groupes de sociétés birmans et étrangers qui auraient contribué, directement ou indirectement, aux violations graves du droit international humanitaire.

Parmi ces entreprises figure MyTel, l'un des principaux opérateurs télécoms du pays qui est une filiale en joint-venture du groupe MEC contrôlé par les forces armées birmanes⁶. La mission d'information des Nations unies rapporte que MyTel aurait fait des dons sollicités par les forces militaires birmanes en septembre 2017⁷. Selon l'ONG Burma Campaign UK, l'opérateur télécom financerait des mouvements bouddhistes extrémistes commettant des exactions contre les populations Rohingyas musulmanes du pays⁸.

Par ailleurs, le Ministère birman des Transports et des communications a annoncé le 23 mars 2020 le blocage de 221 sites Internet, comprenant ceux de plusieurs médias indépendants qui apportaient une information fiable aux citoyens⁹. Une décision attentatoire à la liberté d'expression et à la liberté de la presse qu'ont respectée les opérateurs télécoms, y compris MyTel, alors même

² A/HRC/39/64, Report of the independent international fact-finding mission on Myanmar, 12 septembre 2018 et A/HRC/39/CRP.2, Report of the detailed findings of the Independent International Fact-Finding Mission on Myanmar, 17 septembre 2018, para. 87.

https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/FFM-Myanmar/A_HRC_39_64.pdf

³ Myanmar: "Possible war crimes and crimes against humanity ongoing in Rakhine and Chin States" – UN Special Rapporteur Yanghee Lee, 29 avril 2020.

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25838&LangID=E>

⁴ A/HRC/39/CRP.2, para. 1717 (notre traduction). <https://undocs.org/A/HRC/39/CRP.2>

⁵ A/HRC/42/CRP.3, para. 6 d). (notre traduction).

⁶ *Ibid.* paras. 76-78.

⁷ *Ibid.*, paras. 119 et 123 et page 90.

⁸ Burma Campaign UK, Rumours swirl of Mytel Buddhist extremist links, 12 juin 2018.

<https://burmacampaign.org.uk/rumours-swirl-of-myteles-buddhist-extremist-links-coconuts-yangon/>

⁹ Telenor Myanmar, Blocking of 221 websites in Myanmar based on directive from the authorities, 30 mars 2020.

<https://www.telenor.com.mm/en/article/blocking-230-websites-myanmar-based-directive-authorities>

que la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Myanmar s'inquiétait le 4 mars 2020 de la suspension des services Internet mobile comme moyen de supprimer l'accès à l'information et au débat public¹⁰.

En fournissant de l'électricité à cette entreprise proche de l'armée birmane, votre relation commerciale avec MyTel pourrait contribuer à des violations des droits humains à l'heure où l'épidémie mondiale de COVID rend vital l'accès à une information libre et indépendante.

Notre interpellation sur votre relation commerciale avec MyTel

Le 21 février 2018, alors que l'Assemblée générale de l'ONU s'était exprimée, dès octobre 2017, sur de graves préoccupations concernant des violations des droits humains au Myanmar du fait des forces militaires birmanes¹¹, Voltalia a annoncé la signature de son premier contrat de fourniture d'électricité avec l'opérateur télécom MyTel¹². Voltalia assure pour une durée de dix ans la fourniture en électricité de 171 tours de télécommunications.

Voltalia met en avant ses engagements en matière d'éthique des affaires et de responsabilité sociale et environnementale. Voltalia insiste sur l'intégrité et la transparence comme deux valeurs pour lesquelles elle serait reconnue¹³. La Charte éthique insiste par exemple sur la mise en oeuvre d'une *Know Your Third Party Policy*¹⁴, ce qui s'est traduit par le déploiement d'un programme de conformité « *ayant pour objectif de prévenir les comportements qui, au sein de Voltalia et ses partenaires, volontairement ou involontairement, pourraient engager sa responsabilité, sa réputation, et mettre en danger ses activités* »¹⁵.

La société MyTel présente des liens étroits avec des hauts gradés des forces armées birmanes. Nous souhaitons donc vous interroger sur votre évaluation des risques d'atteintes aux droits humains auxquelles votre relation commerciale avec MyTel pourrait contribuer, notamment eu égard à la perpétration de faits graves qui seraient constitutifs de génocide ethnique contre la minorité Rohingya, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité selon l'ONU.

Certains partenaires commerciaux de MyTel ont d'ailleurs été cités dans le rapport de la mission d'information de l'ONU de septembre 2019¹⁶. Parmi eux, la société belge Newtec, fournisseur de services de technologie à l'opérateur télécom birman¹⁷, a annoncé son retrait du Myanmar et l'arrêt de toutes ses relations commerciales avec les entreprises liées aux forces armées impliquées dans

¹⁰A/HRC/43/59, Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in Myanmar, 4 mars 2020, para. 10. <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session43/Pages/ListReports.aspx>

¹¹ Assemblée générale des Nations Unies, 72ème session, Résolution A/C.3/72/L.48 sur la situation des droits de l'Homme au Myanmar, 31 octobre 2017. <https://undocs.org/A/C.3/72/L.48>

¹² Le Petit Journal, Voltalia décroche son premier contrat en Birmanie, 22 février 2018.

<https://lepetitjournal.com/birmanie/voltalia-decroche-son-premier-contrat-en-birmanie-224052>

¹³ Voltalia, Document de référence 2018, p. 86.

https://crea.cloud-media.fr/landing/voltalia/documentation/Voltalia-DDR2018_VDEF-FR-09.04.2019.pdf

¹⁴ Voltalia, Charte éthique, p. 6.

https://www.voltalia.com/uploads/ethics/Voltalia_Code_of_Conduct_FR.pdf

¹⁵ Voltalia, Document de référence 2018, p. 86.

¹⁶ A/HRC/42/CRP.3, The economic interests of the Myanmar military, pp. 99-100.

¹⁷ A/HRC/42/CRP.3, The economic interests of the Myanmar military, p. 102.

de graves exactions à la suite des constatations de la mission d'information de l'ONU¹⁸. Western Union a également annoncé en janvier 2020 rompre ses liens avec la banque Myawaddy à la suite d'une interpellation de la société civile à laquelle a participé Info Birmanie¹⁹.

S'agissant des risques de censure par le blocage de sites Internet d'opposition, le Rapporteur spécial des Nations unies pour la promotion et la protection de la liberté d'expression recommande que les entreprises prennent toutes les mesures pour s'assurer qu'elles ne causent pas ou ne contribuent pas à des violations des droits humains et à la censure²⁰. Or, en fournissant de l'électricité à une société de télécoms proche d'un pouvoir qui muselle l'opposition et la presse par le blocage des sites Internet de médias indépendants, Voltalia pourrait risquer d'apporter son concours à la censure gouvernementale.

Sherpa, Info Birmanie et Reporters sans frontières (RSF) vous rappellent que vos engagements d'intégrité ne peuvent se limiter à des déclarations de papier. Elles devraient s'accompagner des mesures appropriées à l'égard de vos clients et fournisseurs pour éviter toute implication dans des violations graves des droits humains qui sont protégés par l'ordre juridique tant national qu'international.

Ainsi, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies exige des entreprises « *qu'elles s'efforcent de prévenir ou d'atténuer les incidences négatives sur les droits de l'Homme qui sont directement liées à leurs activités, produits ou services par leurs relations commerciales, même si elles n'ont pas contribué à ces incidences* »²¹.

À ce titre, il vous incombe d'évaluer les risques que représente votre relation commerciale avec MyTel au Myanmar en termes de respect des droits humains au regard de la situation dans le pays lors de la conclusion de votre partenariat avec MyTel et depuis sa mise en œuvre, en particulier eu égard aux rapports documentés de l'ONU.

La question se pose avec d'autant plus d'acuité à l'heure où l'énergie fournie par Voltalia à l'opérateur birman pourrait contribuer à la censure des médias indépendants locaux.

Dès lors que MyTel figure sur la liste établie par l'ONU des sociétés birmanes qui auraient contribué, directement ou indirectement, aux violations graves du droit international humanitaire, nous vous demandons de mettre un terme à votre relation commerciale avec elle.

Dans l'attente de vous lire en retour et d'être informés des mesures prises,

¹⁸ VOA news, Belgian company on 'Dirty List' cut ties with Myanmar military, 12 août 2019. <https://www.voanews.com/east-asia-pacific/belgian-company-bows-pressure-cut-ties-myanmar-military-over-rohingya-atrocities>

¹⁹ Info Birmanie, communiqué de presse, Western Union met fin à son partenariat avec la banque Myawaddy. <http://www.info-birmanie.org/western-union-met-fin-a-son-partenariat-avec-la-banque-myawaddy/>

²⁰ A/HRC/35/22, paras. 82-83. <https://undocs.org/en/A/HRC/35/22>

²¹ Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, 2011, principes 11 et 13 b). https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Franceline Lepany
Présidente de Sherpa

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Lepany', enclosed within a hand-drawn, irregular oval shape.

Christophe Deloire
Secrétaire général de Reporters Sans Frontières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Deloire', consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line.

Mathieu Flammarion
Président d'Info Birmanie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Flammarion', written in a cursive style.